

214C1270
FR0000036816-OP003-A01-OP014-A04

2 juillet 2014

- Calendrier de l'offre publique d'achat concurrente visant les actions de la société.
- Calendrier de l'offre publique d'achat en surenchère visant les actions de la société.

TOUR EIFFEL

(Euronext Paris)

Le 26 juin 2014, l'Autorité des marchés financiers a fait connaître qu'elle avait fixé au 27 juin 2014¹ la date d'ouverture de l'offre publique d'achat concurrente visant les titres de la société TOUR EIFFEL déposée par Natixis, agissant pour le compte de la société Eurobail.

La note en réponse de la société TOUR EIFFEL (visa n° 14-349 du 1^{er} juillet 2014) et les informations mentionnées à l'article 231-28 du règlement général ont été déposées et diffusées ce jour.

En application des dispositions de l'article 232-2 du règlement général, la date de clôture de l'offre publique d'achat concurrente initiée par la société Eurobail est fixée **au 6 août 2014**.

Il est rappelé qu'en application des dispositions de l'article 232-10 du règlement général, les dates de clôture des offres en présence (l'offre publique d'achat concurrente visée ci-dessus et l'offre publique d'achat en surenchère initiée par SMA BTP déclarée conforme par l'Autorité des marchés financiers le 24 juin 2014) sont alignées et que, par conséquent, la date de clôture de l'offre publique d'achat en surenchère initiée par SMA BTP est également fixée **au 6 août 2014**.

Enfin, il est rappelé que les ordres de présentation des titres TOUR EIFFEL à l'offre publique initiale et sa première surenchère initiées par SMA BTP² sont nuls et nonavenus en application de l'article 232-10 du règlement général.

NYSE Euronext publiera les calendriers détaillés des offres publiques en présence.

¹ Cf. D&I 214C1208 du 26 juin 2014.

² Cf. notamment D&I 214C1049 du 12 juin 2014 s'agissant de la surenchère alors libellée à 53 € par actions TOUR EIFFEL.